



Le programme pHARe en quelques points

Présentation aux conseils de maîtres
Circonscription Dijon Est



Tout enfant qui manifeste d'une manière verbale ou non verbale un mal être au sein de l'école doit être entendu, écouté et accompagné.



Intimidation, harcèlement ?

Une constante : la répétition des faits

L'intimidation est une forme d'agression caractérisée par un déséquilibre de pouvoir; la personne qui intimide a du pouvoir sur la personne qui se fait intimider.

intimidation physique : utilisation de la force ou de la violence physique contre une autre personne (p. ex., frapper)

Intimidation verbale : utiliser des mots pour attaquer une personne verbalement (ex : traiter de .)

Intimidation sociale ou relationnelle : essayer de faire mal à une personne en l'excluant, en répandant des rumeurs à son sujet ou en la rejetant (p. ex. commérer).

L'intimidation et le harcèlement se ressemblent, mais présentent quelques différences.

Le harcèlement ressemble à l'intimidation, car il consiste à blesser une autre personne par des comportements insultants, offensants et cruels.

Le harcèlement diffère de l'intimidation en ce sens qu'il s'agit d'une forme de discrimination.

L'intimidation devient du harcèlement dans les cas où le comportement contrevient aux lois sur les droits de la personne et accorde un traitement différent ou un mauvais traitement en raison des caractéristiques suivantes : âge, sexe, race, origine ethnique, religion, orientation sexuelle, situation familiale, handicap...



Une inscription dans la loi

Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance et Article L511-3-1 du Code de l'Éducation

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».

Loi du 2 mars 2022 : Prévention des faits de harcèlement scolaire et prise en charge des victimes

« Les établissements d'enseignement scolaire [...] prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et à orienter les victimes, les témoins et les auteurs, le cas échéant, vers les services appropriés et les associations susceptibles de leur proposer un accompagnement. »



Une inscription dans la loi

Référentiel de compétences des métiers de l'Éducation

Il relève des missions des professionnels de l'éducation de « *contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des enfants, à prévenir et à gérer les violences scolaires.* »

Contribuer = l'École ne peut résoudre seule les questions de harcèlement et de violence

La fonction de l'École est strictement éducative et elle doit s'appuyer sur l'ensemble des intervenants (ex : périscolaire) et les parents.

Les parents des enfants , auteurs, victimes ou témoins, doivent être acteurs et agir comme tous les autres élèves à la résolution de la situation, faute de quoi, celle-ci risque de se poursuivre et/ou de s'aggraver.

Les enjeux de pHARe

Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient.

Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.

Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

Les objectifs de pHARe.



Une baisse durable du harcèlement, de l'intimidation

*1 élève sur 10 est victime de harcèlement/intimidation durant sa scolarité,
dont la moitié de manière sévère*

Un impact positif sur le climat scolaire

*Lutter contre le mal-être et le harcèlement à l'école implique
de se questionner et d'agir sur les différentes composantes du climat scolaire*

Des effets notables sur les apprentissages

*Climat scolaire, engagement des enseignants et des élèves,
qualité des apprentissages et réussite scolaire, sont intimement liés*

Les engagements



- **Un engagement des écoles sur 2 ans** pour garantir une appropriation et une mise en œuvre dans la durée
- **Des outils et des ressources clés en main**
- **Une équipe ressource de circonscription en appui et la constitution d'une équipe pHARe dans le groupe scolaire.**
- **Un changement dans l'approche et la prise en compte des situations en amont :**

Grâce à la **méthode de la préoccupation partagée***, la prise en compte du mal-être à l'école se fait très en amont pour désamorcer les situations à risque. Elle amène les élèves impliqués à chercher eux-mêmes des solutions dans un souci de préoccupation pour l'élève fragilisé.

- **Pas de modification dans les documents de référence de lutte contre le harcèlement :**

Le « Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles » et le guide 1^{er} degré « Que faire pour lutter contre le harcèlement dans mon école ? » font toujours référence.

***La méthode de la préoccupation partagée (MPP^{FR})** est inspirée des travaux du chercheur suédois Anatol Pikas et librement adaptée par Jean-Pierre Bellon, Bertrand Gardette et Marie Quartier. Elle vise à associer les élèves impliqués dans la situation de mal-être à la recherche de solutions. On peut la résumer comme suit :

- une rapidité d'intervention quelle que soit la nature de l'intimidation exercée ;
- la mise en place d'un soutien en direction des cibles ;
- de très brèves rencontres en entretiens individuels avec les intimidateurs présumés, avec un déroulé défini et précis ;
- un traitement des situations dans un délai n'excédant pas deux semaines.

S'engager pour les écoles , c'est ...



- Mettre en place le programme pHARe sur **2 ans**
- **Solliciter en tant que de besoin l'équipe ressource de la circonscription.**
Élaborer **un plan de prévention et un protocole d'intervention** présentés et votés en conseil d'école
- Mettre en place **un atelier de sensibilisation** pour les familles et les personnels
- **Participer aux temps forts** : concours NAH, journée NAH et *safer internet day*.
- Dispenser **10 heures d'apprentissage annuelles** aux élèves du CP au CM2

Un programme en 4 axes



Deux ans pour l'installer dans son école de façon durable.

→ *D'ici la fin de l'année 2022-2023, par quoi commencer ?*

Les objectifs de travail d'ici la fin de l'année scolaire



- Prendre connaissance du programme pHARe et des outils à disposition
- Amorcer la réflexion en vue de l'élaboration d'un plan de prévention
- Se projeter pour 2023-2024 : actions et calendrier



1. S'approprier en équipe le programme pHARe

- Se connecter à la plateforme
- Signer la Charte d'engagement et cocher les actions obligatoires à faire sur deux ans : *la journée NAH / le concours NAH/Safer Internet Day*
- Explorer la plateforme et ses ressources

2. En amont et après le temps de formation des directeurs (P4) planifier 1 ou 2 temps de concertation supplémentaire d'ici la fin de l'année pour :

- Amorcer une réflexion sur le climat scolaire de l'école (points forts, points faibles)
- Définir des axes prioritaires pour le plan de prévention de l'école (finalisation à la rentrée 2023)
- Envisager la planification des temps de travail et des actions pour 2023-2024 (NAH, Safer Internet day ...)

L'équipe ressource de la circonscription : un appui.



Jocelyne MANZONI, IEN

ien.dijon-est@ac-dijon.fr ou insp.dijest@ac-dijon.fr

En lien avec le tableau de répartition des écoles transmis.

<p>BUNOD Valérie Psychologue EDA</p>	<p>BROSSAT Harold ERUN</p>	<p>CASANOVA Angela CPC Dijon Est</p>
<p>CHAPUIS ROUSSELLE Catherine CPC Dijon Est</p>	<p>CHAUCHOT Laurence Directrice</p>	<p>HENNEQUIN Myriam Directrice</p>
<p>MAGNIEN Cécile Directrice et référente départementale directeurs</p>	<p>RENAUD Michel CPC Dijon Est</p>	

Le rôle de l'équipe ressource




Répondre aux questions

Orienter parmi les ressources et les outils

Proposer des temps de formation ou d'accompagnement

Accompagner les équipes dans les situations complexes



Le meilleur moyen
de commencer est
d'arrêter de parler
et d'agir.

Walt Disney